

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE MORMAL**

<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>		
<u>En Exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
69	49	55
<u>DATE DE LA CONVOCATION</u> 15/06/2023		
<u>DATE D'AFFICHAGE</u> 27 JUIN 2023		
<u>DEPOT EN PREFECTURE</u> 27 JUIN 2023		
AFFECTATION DE RESULTAT 2022 – BUDGET PRINCIPAL		

SEANCE DU 22 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 22 juin, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil de la communauté de communes du pays de Mormal s'est réuni en session ordinaire, à la Fabrique de Mormal à Wargnies le Grand, après convocation légale, sous la Présidence de M. Guislain CAMBIER

Etaient présent(e)s : M. Philippe EUSTACHE, Mme Francine CAUCHETEUX, M. René QUINZIN, Mme Chantal SCHWARTZ, M. Dominique FONTAINE, Mme Danièle DRUESNES, Mme Delphine PERTUZON, M. Philippe SARRAUTE, M. André DUCARNE, M. Bertrand FLAMENT, M. Jean-Marie COUSIN, Mme Marie-Pierre LARA, Mme Marie-Pierre SORIAUX, M. Gautier MEAUSOONE, M. Denis LEFEBVRE, MME Carine FREHAUT, Mme Sabine KOLASA, M. Frédéric CARRE, M. Yves LIENARD, M. Anthony VIENNE, M. Yohann LECERF, M. François ERLEM, Mme Françoise DUPUIITS, M. Francis DUPIRE, Mme Nathalie MONIER, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Frédéric DEVILLERS, M. Amar GOUGA, M. Freddy DOLPHIN, M. Jean-Claude BONNIN, M. Alain MICHAUX, M. Jean-Noël BRICHANT, M. Dominique QUINZIN, M. Frédéric ROMAIN, M. Jean-Louis BAUDEZ, Mme Valérie COCHEZ, M. Jean-Pierre MAZINGUE, M. Guislain CAMBIER, M. David BEAUMONT, M. Jean-Baptiste GUIOT*, M. Jean-Pierre NOËL, Mme Anita LEFEVRE, M. Claude BLOMME, Mme Anne-Marie DA SILVA PEREIRA, M. Eric HIROUX, Mme Chantal JACMAIN, Mme Zahra GHEZZOU, M. André FREHAUT, M. Olivier YZANIC, M. Bernard BEAUFORT, M. Didier ROGEAU

Etaient excusé(e)s et remplacé(e)s : Mme Pierrette GUIOST, M. Georges BROXER, M. Alain GERARD, M. Patrick PIANA, Mme Catherine MOREL

Etaient excusé(e)s avant donné procuration : M. Henry-Louis BOURGOIS, M. Christophe LEGROUX, M. Benoit GUIOST, M. Stéphane LATOUCHE, Mme Marie DUBOIS,

Etaient excusé(e)s : M. Guillaume LESOURD, Mme Nathalie VINCENT, Mme Hélène DUMORTIER, Mme Alexandra LERCH, M. Luc BERTAUX, M. Nicolas RUTER, Mme Catherine HENNEBERT, M. Jean-Philippe MICHEL, Mme Martine LECLERCQ, M. François RONCHIN, Mme Roxane GHYS, M. Thierry SOSZYNSKI,

* M. Jean-Baptiste GUIOT a pas pris part au vote à partir de la délibération 32-2023.

30-2023.Objet : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022 : BUDGET PRINCIPAL

Il est exposé au conseil communautaire ce qui suit :

Le compte administratif présente les résultats suivants :

		dépenses	recettes	solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultat propre à l'exercice	24 741 182,99	27 251 160,33	2 509 977,34
	Solde antérieur reporté (ligne 002)		5 816 756,68	5 816 756,68
	Excédent ou déficit global		<i>résultat à affecter</i>	8 326 734,02
Section d'investissement	Résultat propre à l'exercice	7 662 415,40	12 941 280,60	5 278 865,20
	Solde antérieur reporté (ligne 001)	1 217 599,80		- 1 217 599,80
	Solde d'exécution positif ou négatif			4 061 265,40
Restes à réaliser au 31 décembre	Fonctionnement			
	Investissement	4 709 946,30		- 4 709 946,30
Résultats cumulés (y compris RAR)				7 678 053,12

Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

EXCÉDENT A AFFECTER	8 326 734,02 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	648 680,90 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	7 678 053,12 €
Total affecté au c/ 1068 :	648 680,90 €
Déficit à reporter (ligne D002)	
Excédent à reporter (ligne R002)	7 678 053,12 €
Déficit investissement à reporter (ligne D001)	- €
Excédent investissement à reporter (ligne R001)	4 061 265,40 €

AYANT entendu l'exposé de son rapporteur,

Après avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire par,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
55		

Décide :

- D'affecter le résultat ci-dessus.

Fait et délibéré le 22 juin 2023

Certifie exécutoire compte tenu :

- De la transmission en Sous-Préfecture le : **27 JUIN 2023**
- De la publication le :

27 JUIN 2023

Le président
Guidon GAMBIER



le secrétaire
Erlenn FRANCOIS



Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le



ID : 059-200043321-20230622-30_2023DEL-DE

VISÉ

2023

